

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 12

Artikel: Point final
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-74974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votre exemple mis à part — il reste une exception —, le jeune diplômé EPF peut-il envisager des perspectives semblables à celles qui s'offrent dans l'économie privée en ce qui concerne les responsabilités, l'épanouissement des capacités professionnelles (bureau d'études ou direction de chantier) et la rémunération?

Il est toujours difficile de comparer les conditions offertes aux CFF à celles de l'industrie privée. En première estimation, on peut cependant considérer que:

sur le plan des responsabilités, il y a une certaine équivalence même si les travaux sont assez différents;

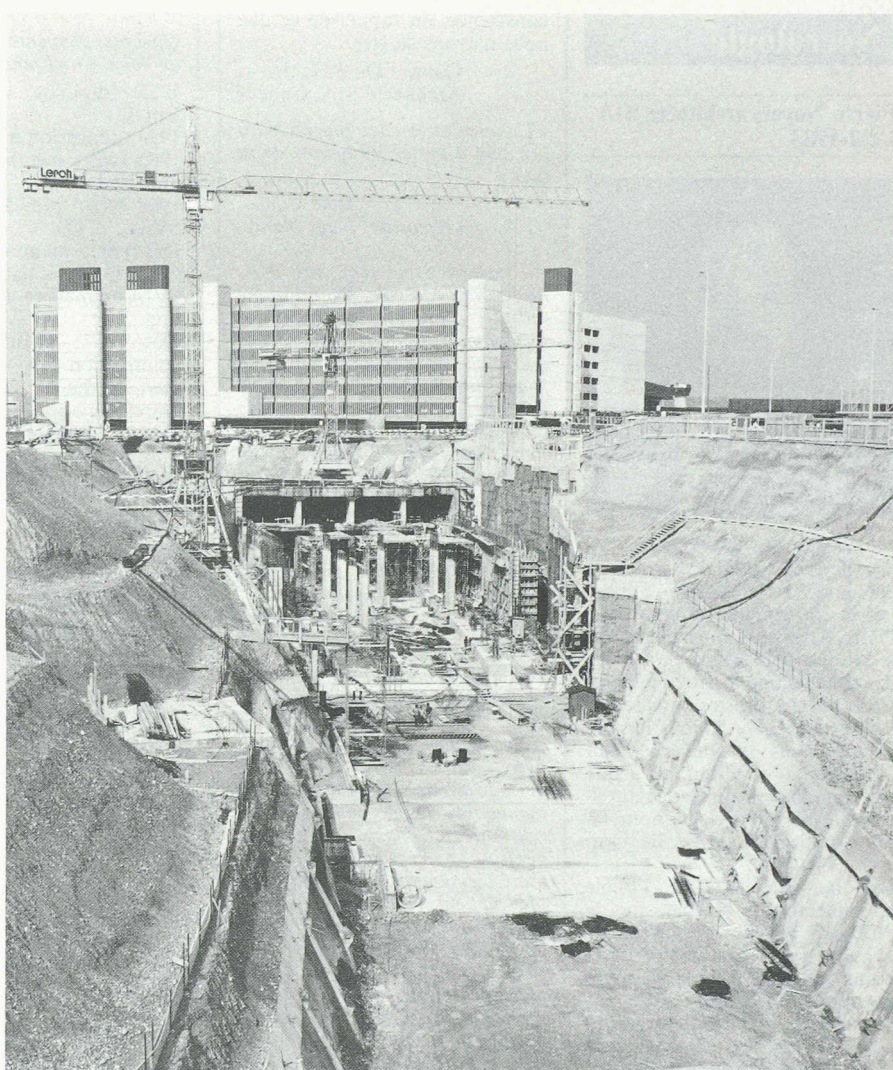
sur le plan de l'épanouissement des capacités professionnelles, les ingénieurs civils ont aux CFF de larges possibilités de faire de leur poste ce qu'ils veulent, car en définitive leurs cahiers de charge sont assez peu contraignants. De toute façon, ne restent aux CFF que les gens véritablement intéressés par les problèmes ferroviaires;

sur le plan de la rémunération, on peut dire qu'elle a tendance à être meilleure dans l'industrie privée en période de haute conjoncture tandis qu'en période de récession économique elle est meilleure aux CFF.

C'est dire que la carrière de l'ingénieur civil sera aux CFF comme ailleurs en grande partie ce qu'il en fera lui-même. Dans cette optique, l'ouverture d'esprit qu'il aura su préserver lui sera le plus précieux des atouts.

Nous vous remercions de vos propos et tout particulièrement de nous avoir montré que technique et humanisme non seulement sont compatibles, mais se complètent avec profit.

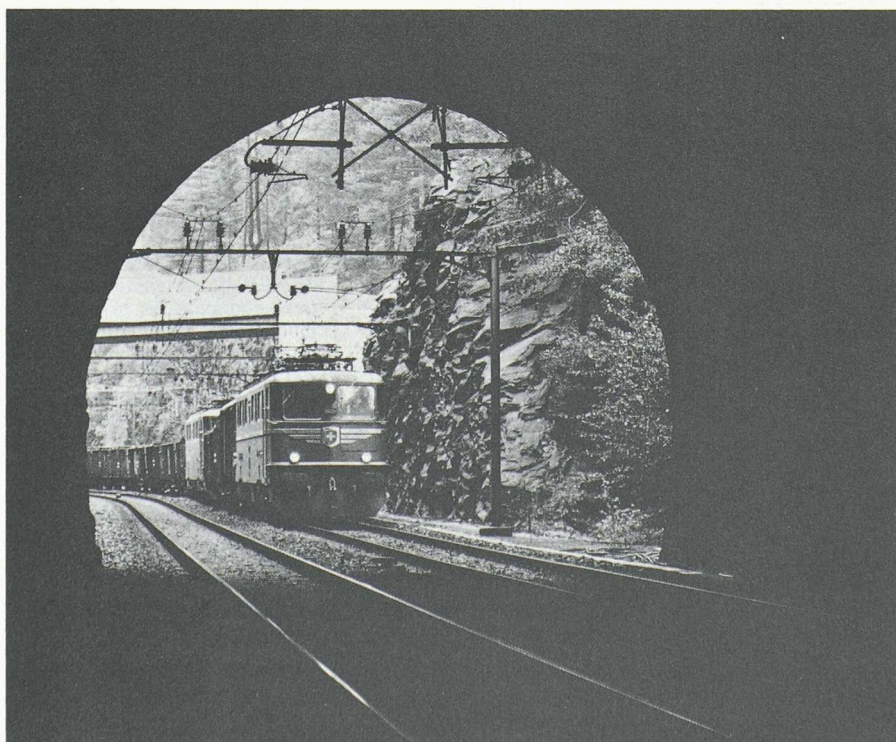
Propos recueillis par Jean-Pierre Weibel



...et d'adaptation au progrès (construction du raccordement ferroviaire de l'aéroport de Zurich).

Adresse de l'auteur:
Roger Desponds
Ingénieur dipl. EPFL
Président de la Direction générale

Chemins de fer fédéraux
Hochschulstrasse 6
3030 Berne



Point final

Ce recueil a vu le jour grâce à des ingénieurs civils et à certains de leurs partenaires, qui ont accepté de consacrer leur temps pour faire le point sur le génie civil d'aujourd'hui. Prenant du recul, ils ont fait la synthèse de leur expérience. L'un ou l'autre est allé jusqu'à remonter aux années où s'est décidé le choix de son métier: aucun n'a renié la décision d'alors.

Les promoteurs de ce recueil souhaitent donner une image actuelle et réaliste de leur profession, au travers des articles présentés, pour permettre aux jeunes gens de choisir leur voie en connaissance de cause. Ce vœu est certainement exaucé. Si le dernier article suggère que le génie civil mène à tout, à condition d'en sortir, d'autres montrent de façon aussi convaincante qu'il vaut la peine d'y rester. L'important est finalement d'y entrer!